

Rapport de la Présidente 2018/2019

(année d'exercice du 1er avril 2018 au 31 mars 2019)

«Si vous ne connaissez pas le passé, vous ne pouvez pas comprendre le présent et vous ne pouvez pas façonner l'avenir. »

Helmut Kohl

Pour le jubilé de l'association en 2019, je me suis mise à la recherche de documents de l'association. Pour mon plus grand plaisir, j'ai trouvé une douzaine de classeurs poussiéreux: les documents constitutifs étaient encore disponibles. Malheureusement, aucune photo de l'année de fondation n'a pu être trouvée. Les procès-verbaux de l'association et les rapports annuels se lisent comme autant d'histoires passionnantes. Ce qui est intéressant, ce sont les idées ou les problèmes

JAHRE ANS ANNI ONNS

VSED
ASSH
ASSA

ASSA

sur lesquels l'association se concentrait déjà à cette époque. J'ai été surprise de constater qu'au cours des premières années, de nombreux sondages ont été menés auprès des membres afin d'obtenir un aperçu de la situation juridique concernant le système d'annonces, les émoluments et le droit d'accès. Tout cela était déjà réglementé différemment selon le canton ou la commune. Réaliser ces enquêtes, sans les technologies modernes dont nous disposons aujourd'hui, a certainement demandé énormément d'engagement.

Outre les préparatifs de l'Assemblée générale du jubilé et plusieurs procédures de consultations que le comité a eu l'occasion d'examiner et à l'égard desquelles il a pris position, le premier trimestre de 2019 a été particulièrement marqué par le passage au nouveau système de facturation pour la perception des redevances de radio et de télévision, pour lequel ni le comité ni les communes n'ont été impliqués dans les processus. Ceci montre que le travail des services des habitants et la complexité des registres et des échanges de données sont généralement fortement sous-estimés. Si les services des habitants avaient été consultés au préalable, certaines erreurs auraient certainement pu être évitées. Les nombreux retours positifs de nos membres suite à l'intervention du comité de l'ASSH en janvier ont confirmé que notre réaction rapide était absolument justifiée. Mais il reste encore un long chemin à parcourir. Le nouveau système de facturation semble très compliqué en raison des nombreuses interfaces entre la population, les gérances immobilières, le registre des bâtiments et logements, la plate-forme cantonale, les registres des habitants et Serafe. Un surcroît de travail continu pour les clarifications récurrentes des divergences est perceptible. L'année écoulée a confirmé l'attitude du comité, fondée sur diverses expériences et discussions sur l'échange de données ainsi que dans le projet eDéménagementCH, qui soutient la mise en place d'un droit d'annonce fédéral avec un registre central de la population similaire à ZEMIS ou au registre de l'état civil. Il existe un réel intérêt pour les données des registres des habitants au niveau national. Une base de données centrale répondrait aux divers besoins de l'ensemble de l'administration et non seulement des organismes individuels qui imposent une procédure compliquée en modifiant la loi, indépendamment des effets sur les services des habitants ou les cantons. On a donc besoin d'une instance centrale pour que l'échange de données et les différents projets soient planifiés de manière appropriée et, en particulier, pour que le respect de la sphère privée des habitants soit aussi dûment prise en compte et contrôlée. La numérisation progresse et nous pouvons soit jouer un rôle actif, soit regarder comme des figurants ce qui se passe pour nous. C'est pourquoi l'ASSH veut être leader ici!

Chiffres-clé 2018

Effectif des membres (état: 15.3.2019)	
Membres actifs	860
Membres passifs	21
Membres honoraires	2

Séances et représentations	
Séances du comité d'une journée	6
Séances du comité de deux jours	2
Représentations dans des commis-	73
sions et des groupes de travail (en	
jours)	

Site internet	
Nombre de différents visiteurs	10'390
Nombre de visites	25'830

Questions spécialisées	
Demandes téléphoniques	223
Demandes par courriel	265

Comité

Le comité est composé comme suit:

- Carmela Schürmann (Zurich), présidente
- Bernarda Perren (Zermatt), vice-présidente, tenue du procès-verbal
- Walter Allemann (Wettingen), secrétaire, eCH- groupe d'experts, groupe de travail Amicus
- Heinz Gallus (Coire), caissier, comptabilité, service des mutations
- Luis Gomez (Langenthal), responsable de la formation continue
- Matthias Beuttenmüller (Soleure), communications, site internet
- **Dominique Monod** (Lausanne), informations et formation continue pour les membres de la Suisse romande
- Nicolas Wolleb (Fribourg), informations et formation continue pour les membres de la Suisse romande
- Massimo Cavalleri (Capriasca), contact et informations pour les membres du Tessin
- Theres Fuchs (Gelterkinden), équipe de base eDéménagementCH, groupe de travail Amicus, papier de sécurité
- **Nicole Montavon** (St-Gal), «première assistance», gestion des traductions sur le site internet, remplacement pour la formation continue

Tous les membres du comité reprennent des projets supplémentaires en fonction de la situation, sont membres de groupes de travail ad hoc et participent à des procédures de consultations. En outre, à partir de l'automne, "les premières demandes d'assistance" ont été reprises à tour de rôle par tous les membres du comité.

Le comité est également activement soutenu par Erika Bucher (membre eCH), Stephan Wenger (demandes des assurés) et Maria Lenz (administration des membres et comptabilité).

Assemblée générale

Lors de la 69e Assemblée générale, l'ASSH s'est réuni les 14 et 15 juin 2018 dans la ville de Bulle, capitale de la région de La Gruyère, célèbre pour ses produits traditionnels. Le comité d'organisation, composé de Véronique Moser et de Catherine Equey, a parfaitement organisé l'événement de deux jours et a chaleureusement accueilli les participants à l'Espace Gruyère, où s'est déroulée la partie officielle de l'Assemblée générale. Au total, 150 membres et invités y ont pris part. Le vice-président de la ville hôte, Raoul Girard, a ouvert la manifestation et souhaité la bienvenue aux participants. Un changement a eu lieu au sein du comité: Fritz Schütz (Bâle-Ville) a démissionné pour des raisons professionnelles. Luis Gomez, de Langenthal (BE), a

nouvellement été élu. De même, Karin Herzig a démissionné du poste de réviseur et Françoise Redaelli de Tolochenaz (VD) a nouvellement été élue.

Les conférences des spécialistes ont notamment porté sur les différentes procédures d'appel d'autres registres fédéraux, le nouveau registre d'adresses national planifié et l'enregistrement des caractères spéciaux dans les différents registres fédéraux. L'apéritif sous les voûtes historiques du restaurant Les Halles était accompagné musicalement par deux sympathiques joueurs d'accordéon schwyzois. Le banquet a été encadré par la chorale "Emocio". Le deuxième jour, nous avons effectué une visite intéressante de la partie historique de la ville de Bulle et après une agréable visite à la chocolaterie de Broc, nous avons pris le funiculaire menant au sommet du Moléson, où nous avons été récompensés par une vue enivrante. Pour terminer, les participants ont pu déguster une délicieuse fondue. Il restait également suffisamment de temps pour nouer de nouveaux contacts et échanger des points de vue avec des collègues.

Vous trouverez ci-dessous un bref aperçu des sujets pertinents traités par l'association au cours de l'année écoulée et les groupes de travail auxquels le VSED participe.

- Service de consultation ASSH pour le contrôle de l'Assurance maladie obligatoire (LAMal)
- Amicus
- eDéménagementCH
- Base légale pour l'obligation fédérale de communication de l'autorité parentale
- Brochure du jubilé ASSH
- Protection de l'enfant et de l'adulte
- Mutation des membres
- Graphie et caractères spéciaux des noms des ressortissants étrangers
- Changements d'état civil dans le CC possibilité de consultation des services des habitants dans Infostar
- Papier de sécurité pour les documents des services des habitants
- Evaluation des postes au sein des services des habitants
- Révision de l'expertise de 1992 de l'ancien juge fédéral Dr. K. Spühler
- Procédures de consultation
- Formation continue

Service de consultation ASSH pour le contrôle de l'obligation LAMal

La première motion politique, qui aurait donné aux services des habitants les garanties juridiques pour la vérification électronique de l'assurance maladie obligatoire, n'a pas été traitée pour des raisons de temps, puis a été radiée. Le motionnaire et conseiller national Heinz Brand, a eu plus de succès lors de sa deuxième tentative: la motion 18.3765 a été approuvée par le Conseil fédéral. Après l'approbation du Conseil national, l'affaire doit encore être traitée au Conseil des États. Il est probable que le Conseil des États approuve cet énorme soulagement pour les citoyens et l'administration.

Amicus

Après une phase initiale difficile lors de l'introduction d'Amicus, les processus sont désormais bien établis. Seuls quelques problèmes ont été signalés au comité par les membres. Au cours de l'année écoulée, Identitas AG a mis en place plusieurs services internet, qui ont fait l'objet de discussion au sein du groupe de travail, qui simplifient l'échange de données avec les communes.

eDéménagementCH

Entre-temps, de nombreux cantons, ou leurs communes, ont rejoint le projet eDéménagement. L'objectif que toutes les communes soient raccordées à eDéménagement jusqu'en 2019 ne pourra guère être atteint. Cependant, dans de nombreux "cantons ne faisant pas partie de eDéménagement", des essais pilotes sont en cours ou en phase de clarification. Le modèle de référence, qui a été révisé par l'équipe centrale, a été remis à l'association eCH, groupe spécialisé Contrôle des habitants. Celui-ci a été adopté après une consultation publique sous la norme eCH 0221.

Base légale pour l'obligation fédérale de communication de l'autorité parentale (affaire 16.3317)

Le Conseil fédéral a été chargé d' élaborer un rapport approfondi sur la façon de garantir que l'administration (en particulier les services des habitants) dispose d'informations à jour sur l'autorité parentale et les mesures de protection de l'enfant. L'Office fédéral de la justice a entamé ses travaux et consulte actuellement divers organismes afin d'analyser les besoins actuels des différents services en ce qui concerne l'obligation de communiquer l'autorité parentale. L'ASSH, en tant qu'association spécialisée leader, a également été invitée ici pour représenter les services des habitants suisses.

Protection de l'enfant et de l'adulte (affaire 11.449)

Le délai de référendum se rapportant aux modifications de l'article 449c CC (obligation de communiquer les mesures relevant du droit en matière de protection de l'adulte) a expiré le 7 avril 2017. Avec cette modification, l'obligation de communiquer les mesures relevant du droit en matière de protection de l'adulte aux services des habitants a été mise en œuvre. Une fois de plus, l'ASSH s'est fortement engagée pour une introduction de l'obligation de communiquer sur le plan national. Malheureusement, les nouvelles dispositions ne sont pas entrées en vigueur comme prévu le 1er janvier 2019 en raison de l'établissement d'un lien entre le projet et la divulgation des mesures relevant du droit en matière de protection de l'adulte aux particuliers. L'ASSH est en contact étroit avec les autorités fédérales pour accélérer l'entrée en vigueur.

Mutations des membres

Au cours de l'année écoulée, l'ASSH a de nouveau enregistré une augmentation du nombre de ses membres, qui est passé de 829 à 860 (état au 15.03.2019). Un grand merci à tous les membres. Au fur et à mesure que l'effectif de l'association augmente, son influence et sa force grandissent également. Vous allez être prochainement à la retraite? Nous serions très heureux si vous désiriez rester membre. Contactez notre administration des membres à Coire pour plus d'informations.

Graphie du nom des ressortissants étrangers

Depuis 2016, un groupe de travail sous la direction de l'OFS s'efforce de trouver des solutions pour une graphie uniforme du nom dans les différents registres. Le rapport final du groupe de travail, qui indique les solutions possibles, est actuellement examiné par les offices fédéraux compétents. Il faut espérer que la volonté politique existe aussi pour mettre fin à ce conflit.

Modifications de l'état civil dans le CC - Accès des services des habitants à Infostar (Affaire 14.034)

La décision tant attendue de l'Assemblée fédérale sur l'affaire "Enregistrement de l'état civil et registre foncier" est tombée le 15 décembre 2017. Les modifications sont entrées en force dans le CC, avec l'article 43a le 1.1.2019. On pourrait supposer que la voie est maintenant libre pour une procédure d'appel électronique d'Infostar aux registres des habitants. Cependant, toutes les ressources de l'OFEC se concentrent sur le remplacement du nouveau registre de l'état civil, ce qui explique pourquoi une éventuelle interface avec les services des habitants est à nouveau retardée. L'ASSH est en discussion avec divers organismes pour accélérer la procédure d'appel.

Papier de sécurité pour les documents des services des habitants

De plus en plus de communes utilisent le papier de sécurité de l'ASSH. Aujourd'hui, près du quart des communes membres de l'ASSH utilisent ce papier. La tendance des commandes est en hausse constante.

Évaluations des postes au sein des services des habitants

En raison d'autres priorités, l'examen de l'outil ad'hoc, prévu l'année passée, a dû, encore une fois, être reporté.

Révision de l'expertise de 1992 de l'ancien juge fédéral Dr. K. Spühler

L'ASSH a chargé Arnold Marti, professeur à l'Université de Zurich et juge à la Haute Cour du canton de Schaffhouse jusqu'en décembre 2016, de réviser l'expertise de l'ancien juge fédéral Dr. iur. K. Spühler. Le premier projet a été examiné par divers experts. La version finale de la nouvelle expertise, qui est maintenant divisée en deux parties principales, sera bientôt achevée

Procédures de consultation

Entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019, l'ASSH a pris position sur 5 procédures de consultation: modification du sexe enregistré (modification du Code civil), Loi fédérale sur l'interdiction de se dissimuler le visage, révision de l'ordonnance sur l'état civil et de l'ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil, modifications de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités), remplacement du livret pour étrangers sous forme papier par un document d'identité sous format de carte de crédit.

Formation

Nicole Montavon a repris cette fonction à titre intérimaire suite à la démission de l'ancien responsable de la formation continue à l'AG 2018. En raison de son changement professionnel, elle démissionne également, à compter de l'AG 2019 et a transféré la responsabilité de la formation continue à Luis Gomez. Luis Gomez a pour objectif de créer une offre de formation continue aussi large et diversifiée que possible dans toutes les régions de Suisse.

Remerciements

Je voudrais remercier tous les membres pour les mots de motivation et l'échange au cours de ces derniers mois. J'ai connu cette année une forte cohésion et une grande solidarité. Un grand merci à tous les membres et aux personnes qui nous soutiennent, en particulier:

- mes collègues du comité ainsi que Stephan Wenger, Maria Lenz, Katrin Aeberhard et Erika Bucher pour leur bonne collaboration et leur soutien;
- l'organe de révision pour son contrôle sérieux des comptes et de la comptabilité
- Liliane Saska (d/f), Aurora Pezzano (d/i) et Paolo Cavadini (d/i) pour les traductions et leur engagement particulier pour la brochure du jubilé;
- notre partenaire pour la formation continue, Peter Rütimann, pour l'organisation professionnelle de la formation continue spécialisée;
- les diverses associations partenaires pour les précieux échanges;
- les divers offices fédéraux pour leur collaboration constructive;
- la SASIS AG pour la collaboration partenariale;
- la cheffe de projet eDéménagementCH, Manuela Kleeb, ainsi que Daniel Arber, responsable eOperations;
- le chef de projet eCH, groupe spécialisé Contrôle des habitants, Thomas Steimer, Office fédéral de la justice;
- Fritz Schütz et Sabrina Heimsch pour leur soutien apporté dans l'affaire Serafe.

Zürich, le 8 avril 2019

Carmela Schürmann Présidente ASSH